



# ORDRE de SAINT-EUSTACHE

*ÉDITION 2009*

*APPEL DE CANDIDATURES*

**Date limite : 1<sup>er</sup> août 2009**

## ***APPEL DE CANDIDATURES***

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache, soucieux de l'ensemble des citoyennes et citoyens qui composent sa population, prend aujourd'hui l'engagement de reconnaître de façon illustre les gestes, actes ou exploits qui font de leurs auteurs, la fierté d'une municipalité. Ainsi, suite à une initiative du Comité des communications et des relations avec le citoyen, les membres du conseil municipal ont décidé d'instaurer en 2006 **l'Ordre de Saint-Eustache** qui devient la plus haute distinction honorifique décernée par la Ville à ses citoyens. Les récipiendaires se verront conférer le titre de Grande citoyenne ou de Grand citoyen de Saint-Eustache.

### **Qu'est-ce que l'Ordre de Saint-Eustache ?**

Cette distinction a pour but de rendre hommage à des personnes qui ont mérité la reconnaissance de la Ville pour leur réalisation dans un champ d'activités ayant un rayonnement provincial, national ou international. Toutes les personnes ayant contribué de façon exceptionnelle à la communauté de Saint-Eustache sont admissibles.

### **Remise des honneurs**

Un jury, formé de personnalités de différents secteurs d'activités de la municipalité et de personnes ayant déjà été honorées par la Ville pour leur réalisation ou leur engagement envers la communauté, aura la responsabilité d'étudier toutes les candidatures soumises, d'effectuer la sélection finale selon les critères de sélection établis et fera ses recommandations au conseil municipal. Une cérémonie de reconnaissance et de dévoilement des Grandes citoyennes et Grands citoyens 2009 se déroulera le mercredi 21 octobre 2009, à 19 h 30, à la salle Desjardins du Centre d'art La petite église, en présence des élus municipaux, des récipiendaires et des membres de leur famille, ainsi que des membres du jury et du comité interne de l'Ordre de Saint-Eustache.

Les récipiendaires recevront un certificat d'honneur, une médaille et une épinglette exclusives frappées du logo de l'Ordre de Saint-Eustache et seront invités à signer le Livre d'or de la municipalité.

### **Critères et conditions d'admissibilité**

Pour être admissible et honorée, une personne ne peut présenter elle-même sa candidature. Elle doit être originaire ou résidente ou avoir déjà vécu à Saint-Eustache ou avoir eu un impact considérable sur sa population, son territoire et sur son développement. Les activités pour lesquelles cette personne est honorée peuvent avoir eu lieu à l'extérieur de Saint-Eustache. Il doit s'agir d'activités marquantes dans l'une ou l'autre des sphères de la vie municipale, québécoise, canadienne ou internationale. Les candidatures, à titre posthume, sont acceptées.

L'Ordre ne peut être décerné aux employés et aux élus municipaux actuels, ni au comité et aux membres du jury de l'Ordre de Saint-Eustache.

## Critères de sélection

Contribution **exceptionnelle** à sa communauté, à sa discipline ou profession (ex. : arts visuels et de la scène, littérature, architecture, affaires, économie sociale, technologie, sciences, sport, études, acte de civisme, etc.);

Rayonnement du travail ou de l'œuvre au-delà des frontières municipales (ex. : gagnant de prix nationaux ou internationaux, participation ou couronnement à des concours ou compétitions internationales, diffusion des œuvres au Canada et à l'étranger);

Envergure d'ambassadeur ou de porte-parole de Saint-Eustache au Canada et à l'étranger;

Apport remarquable de la personne à la vie de sa communauté;

Pionnier ou innovateur dans son domaine, sa carrière ou sa vie en général;

## OU

Acte de bravoure digne de reconnaissance.

## Formulaire de mise en candidature

Vous connaissez une personne dont vous admirez les réalisations ou l'engagement ou qui a accompli un acte de bravoure et vous souhaitez voir ses accomplissements reconnus? N'hésitez pas et soumettez sa candidature. Pour ce faire, complétez le formulaire de mise en candidature en ligne à partir de notre site Internet à l'adresse [www.ville.saint-eustache.qc.ca](http://www.ville.saint-eustache.qc.ca) ou en vous le procurant aux endroits suivants (écriture lisible) :

- SEM, Mairie, 145, rue Saint-Louis
- Bibliothèque municipale Guy-Bélisle, 80, boulevard Arthur-Sauvé
- Complexe Walter-Buswell, 220, boulevard Arthur-Sauvé
- Service des arts et de la culture, 275, rue Saint-Eustache
- Maison du citoyen, 184, rue Saint-Eustache.

**La date limite pour la réception du dossier avec mention « candidature Ordre de Saint-Eustache » est le 1<sup>er</sup> août 2009.**

## Renseignements et envoi de candidatures

Candidature – Ordre de Saint-Eustache  
Service des communications  
Ville de Saint-Eustache  
145, rue Saint-Louis  
Saint-Eustache (Québec) J7R 1X9  
Téléphone : 450 974-5000  
Télécopieur : 450 974-5223  
Courriel : [sem@ville.saint-eustache.qc.ca](mailto:sem@ville.saint-eustache.qc.ca)  
[www.ville.saint-eustache.qc.ca](http://www.ville.saint-eustache.qc.ca)